



Poitou-Charentes



La professionnalisation de l'activité et la judiciarisation des rapports génèrent, auprès des responsables d'associations, de nombreuses interrogations sur les risques et les responsabilités encourus par ces dernières ou par eux mêmes .

Pour essayer de répondre à ces questions d'actualité, le CJDES Poitou-Charentes poursuit son cycle de conférences et propose d'évoquer avec vous les principales notions de responsabilité (civile, pénale) par une approche très pragmatique et illustrée de nombreux exemples tirés du quotidien de la vie associative (responsabilités d'organisateur - responsabilités du fait et à l'égard des adhérents, des salariés, des tiers, responsabilités liées à l'occupation de locaux notamment municipaux, responsabilités des Dirigeants...)

- Associations et responsabilités - Les nouvelles règles du jeu

Mercredi 02 décembre 2009 à 18h30

ESCEM de Poitiers - 11, rue de l'ancienne comédie - 86000 POITIERS
(en face du conseil régional Poitou-Charentes)

Renaud GAUTRON,
Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse (Haut commissariat à la jeunesse)

Philippe THEBAUD,
Juriste (MAIF)

**Nos échanges se poursuivront autour d'un cocktail
offert par la chaire économie sociale de l'ESCEM.**

Bien cordialement,
Loïc HUG
Délégué régional CJDES

Afin de nous permettre de vous accueillir au mieux, merci de vous inscrire en retournant le coupon réponse ci-dessous, par courriel cjdes.poitou-charentes@laposte.net ou par courrier.



✂-----
M., Mme..... Structure.

.....Accompagné(e) de.....

Participera à la conférence du CJDES du 02 décembre 2009.

CJDES Poitou-Charentes